



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du 24 DEC. 2024

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00188** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) 58 AVENUE DES BRUYERES
69150 DECINES-CHARPIEU

En vue de la réalisation : POSE DE PANNAEUX PHOTOVOLTAIQUES DE COULEUR
NOIRE EN TOITURE ET EN SURIMPOSITION

Sur un terrain sis 24 B RUE DU CHATEAU
Cadastré AS283

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 24 DEC. 2024

Le Maire

Le Maire,

Pour le Maire et par délégation
la 2^{ème} adjointe en charge du logement
et de l'urbanisme.

Kati CABILLIC
Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00188** du a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,